



# Wàs get's neis ?

Lettre d'information n°8—Septembre 2022

## LE MOT DU MAIRE

Chers habitants de Bartenheim et de Bartenheim-la-Chaussée,

J'espère que votre été s'est bien déroulé, en famille ou entre amis, et que vous abordez aujourd'hui l'automne avec sérénité et énergie.

Nos écoliers et nos collégiens ont repris le chemin de l'apprentissage, et, nous leurs souhaitons, ainsi qu'à toutes les équipes pédagogiques et éducatives, une très belle année scolaire.

Après une période compliquée et inédite, crise sanitaire suivie de la guerre en Ukraine avec ses conséquences sur notre économie, nous restons motivés et optimistes pour l'avenir.

Je vous rappelle nos projets en cours de réalisation et à venir : la réfection de la rue de Blotzheim et une partie de la rue du Gal De Gaulle, la création d'un square au centre bourg, l'acquisition du rez-de-chaussée de la résidence du parc en vue de l'agrandissement du périscolaire, la construction de résidences seniors rue du nouveau quartier, l'embellissement du parvis de la mairie et aussi la redéfinition du parking devant les anciens ateliers municipaux avec plantations d'arbres...

Je vous souhaite, à toutes et à tous, bon courage et vous assure de la pleine motivation de mon équipe et de moi-même pour continuer à faire de notre commune un lieu de vie épanouissant.

Bien Chaleureusement.

Votre Maire Bernard KANNENGIESER

## GENS DU VOYAGE

Depuis plusieurs mois, des gens du voyage se permettent de s'installer sur des terrains privés dans l'agglomération de Saint-Louis notamment à l'entrée de Bartenheim, sur une propriété de l'entreprise Holcim. La municipalité fait tout son possible pour accompagner le propriétaire dans les démarches d'expulsion qui ont un coût et qui ne sont pas simples : plainte à déposer, constat d'huissier, avocat, jugement...(ne pas oublier que nous sommes dans un état de droit).

En parallèle nous travaillons avec les élus de l'Agglo et les représentants de l'état pour trouver une solution pérenne à ce problème ancien et récurrent.

## SOBRIETE ENERGETIQUE

**Dans l'actuel contexte financier contraint et en prévision de l'inflation du coût de l'énergie, le conseil municipal a décidé l'extinction de l'éclairage public de toutes les rues de Bartenheim et de La Chaussée de 23 h à 5 h du matin. Ces mesures entreront en vigueur mi-octobre à titre expérimental.**

## A PROXIMITE DE L'ECOLE

### Réfection de la venelle :

Le petit chemin à proximité de la crèche qui permet aux enfants, venant de la rue de Blotzheim, de se rendre en toute sécurité à l'école a été remis en état avec un nouvel enrobé.

*En bout de chemin la statue en l'honneur à Jacques Prévert*



### Appel à la civilité :

La rentrée est synonyme de fréquentation automobile en hausse aux abords de nos écoles et structures d'accueil des enfants. Nous rappelons que les établissements scolaires ne sont pas des zones de dépôt-minute. Pour la sécurité de tous et dans le respect de la réglementation, nous invitons les automobilistes à emprunter les parkings et places de parking délimitées et situées à proximité des écoles et à se rapprocher des établissements à pied.

## SONDAGE BUREAU DE POSTE

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé au sondage qui concerne les heures d'ouverture du bureau de poste. Les retours collectés via l'application **Illiwap** et par email montrent que la Poste est un service de proximité fortement plébiscité par les habitants du secteur et qu'une potentielle réduction des amplitudes horaires est perçue comme une contrainte majeure. Ces résultats seront communiqués aux représentants du service.

## LES TRAVAUX S'ACHEVENT

Les travaux de réfection de la route au centre de Bartenheim (rue de Blotzheim, rond point de la Place de la République, rue du Général de Gaulle) se sont achevés vendredi 27 août après une semaine d'intervention de nuit. La remise en état des trottoirs de ces voies et l'aménagement de carrés de verdure destinés à accueillir plusieurs arbres constituaient la toute première étape de ces travaux démarrés au mois de juin. Prochainement, aura lieu la mise en place du marquage au sol et des îlots centraux, le fonctionnement du feu tricolore près de l'école passera en mode « intelligent », les passages piétons en pavés seront remis à niveau, place de la République. Cette rénovation se terminera cet automne avec la plantation d'arbres et la mise en place des verdure au sol. Pour la rentrée scolaire, deux passages piétons ont été marqués rue de Blotzheim. Ils seront remplacés et complétés par les habituels marquages des voies et places de parking en résine durable. Un deuxième feu « intelligent » rue des Vosges sera installé en 2023.



Les essences d'arbres choisies : il s'agira d'érables planes ou érables sycomores, présentant une bonne résistance à la sécheresse. Ils permettront de lutter contre les îlots de chaleur. Au sol, des massifs composés de vivaces compléteront cette végétalisation.

L'infrastructure souterraine très dense de cette route (canalisation, eau, gaz, fibres, radar Euroairport...) limite le nombre d'arbres pouvant être plantés.

*Merci !*

L'équipe municipale remercie tous les riverains des rues concernées par les travaux pour leur patience durant ces 10 semaines d'intervention.

## POUR VOTRE INFO

**A proximité de la Mairie :** A l'automne, à l'arrière de la mairie, près des anciens ateliers municipaux, des places de parking seront délimitées et quelques arbres plantés.

Des places de parking de type « arrêt minute » seront par ailleurs délimitées face à la pharmacie, le long de la rue du Général de Gaulle.

Le parvis devant la mairie sera végétalisé.

**Transfert de l'école de musique :**

A compter de la rentrée, les cours de musique auront lieu à la Maison pour Tous où des travaux de peinture ont été entrepris (grande salle et salle habituellement occupée par la Société d'Histoire). Le permis de démolition de la maison, occupée par la musique, et de ses dépendances ayant été également accordé, le chantier débutera prochainement.

### *Canicule*

Bien que la commune ne fût pas concernée par le niveau « crise » en termes d'usage de l'eau lors de la canicule, nous remercions tous les habitants qui ont limité leur usage durant cette période.

### *Déchetterie : nouveaux horaires à compter du 5 septembre*

Mardi et jeudi : 14h à 18h

Vendredi : 8h30 à 12h

Samedi : 9h à 17h non-stop

### *La mairie recrute !*

La mairie lance un appel à candidature pour des postes techniques (agent polyvalent) et administratifs (bases en droit obligatoires). Pour vous renseigner, consulter le site de la mairie : [www.bartenheim.fr](http://www.bartenheim.fr)

## AGENDA

- La prochaine réunion **de démocratie participative** organisée dans la continuité de la réunion n°1 sur le thème des pistes cyclables est **organisée le mercredi 12 octobre à 18h30 à la mairie, salle des mariages**. Accès libre, sans inscription.
- C'est la rentrée des associations ! Vous souhaitez connaître et rejoindre l'une des nombreuses associations de notre commune ? Consultez la liste disponible sur le site [www.bartenheim.fr](http://www.bartenheim.fr), rubrique « Mes loisirs et sorties ».